

ADCGGO

LETTRE D'INFORMATION

N°5 – juin 2019



**Association à but non lucratif
régie par la loi de 1901**

Domiciliation :

FDC de l'Orne
La Briqueterie - RD 113
61310 SILLY-EN-GOUFFERN
Tél. : 02 33 67 99 39

E-mail :

adccggorne@orange.fr

Site internet :

www.ancgg.org/ad61

**Le contenu de cette
publication ne peut être
reproduit sans l'autorisation
de l'ADCGGO. Les opinions
émises n'engagent que leurs
auteurs.**

Comité de rédaction :

Matthieu COUSTY
Jean Pierre HUE
Philippe HUREL
Maxime MALLET
Jean VANHERLE
François HUREL
Christophe LEVESQUE

AGENDA

samedi 29 juin 2019 : épreuve théorique du Brevet Grand Gibier.

septembre ou octobre 2019 (date à définir) : débat sur l'avenir du cerf dans l'Orne.

septembre ou octobre 2019 (date à définir) : concours de tir en CynéTir.

SOMMAIRE

COMMUNIQUES RECENTS	2
EXPOSITION DE TROPHEES	2
CONFERENCE ANNUELLE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	3
SONDAGE SUR L'ORGANISATION DE LA CHASSE EN BATTUE DANS L'ORNE5	
UNE NOUVELLE METHODE POUR L'EPREUVE PRATIQUE « TIR » DU BREVET GRAND GIBIER : LE CYNÉTIR	12
LE COIN DU BREVET GRAND GIBIER	15
LES PETITES ANNONCES.....	15

COMMUNIQUES RECENTS

Les communiqués sont envoyés de manière régulière par voie électronique. Pensez à communiquer vos adresses mails au secrétariat. Vous retrouverez ici les communiqués récents envoyés :

Séance d'entraînement au sanglier courant

En partenariat avec l'ADCGGO, le stand de tir d'Argentan propose des séances d'entraînement au sanglier courant le samedi à partir de 14 h.

Le calendrier est disponible sur le lien suivant :

http://www.ancgg.org/AD61/documents/rubd4_12514.pdf

Prévoir son permis de chasser validé, son assurance chasse et ses munitions (il n'y a pas de vente de munitions sur place). Le prix de 5 € est à payer directement au stand. Pour une réservation éventuelle, contacter le moniteur de tir Olivier COESNON au 06 81 12 73 65.

Adresse : Centre de Tir Argentan - Réage du Coqueret - 61200 ARGENTAN

Matthieu COUSTY, responsable communication ADCGGO

EXPOSITION DE TROPHEES

L'exposition annuelle des trophées de cerfs prélevés dans l'Orne a eu lieu dans les locaux de la Fédération Départementale des Chasseurs le 1 et 2 juin 2019. Elle regroupait 338 trophées sur les 345 cerfs et daguets prélevés. Guy Bonnet, vice-président de l'ANCGG, a mis en avant les nombreux trophées exceptionnels de daguets. En effet, de nombreux daguets à

fourche voire à empaumure ont été observés dans les différents massifs. Cela s'explique sans doute par l'absence d'hiver rigoureux, la qualité des glandées qui en résulte, la qualité de la nourriture en forêt mais aussi en plaine. Ce type d'exposition permet d'améliorer la gestion de la biodiversité.



Matthieu COUSTY, responsable communication ADCGGO

CONFERENCE ANNUELLE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

« Si les cerfs nous étaient comptés... » par François Magnien.

François Magnien nous livre dans son dernier ouvrage « Plaidoyer pour le sanglier » le résultat de son expérience consacrée au sanglier. François Magnien était technicien ONF pendant 40 ans sur une chasse pilote en forêt domaniale de Verdun. Il a notamment étudié et analysé l'éthologie de l'animal suite à des captures et des marquages. Il a ensuite collecté les lieux, âges et poids de prélèvement sur les sangliers prélevés marqués. Il a ainsi marqué à ce jour 4899 animaux et récupérés 3022 boucles. Quel travail ! Vous avez probablement pu lire plusieurs articles sur cette étude dans les magazines de chasse, ce qui est une preuve de la qualité de son travail.

François Magnien a ainsi pu réaliser des statistiques impressionnantes sur le sanglier. De nombreux résultats sont très intéressants. Nous garderons les

recommandations sur l'agrainage et sur le tir des marcassins pour l'avenir. Nous nous intéresserons aujourd'hui sur les consignes de tir.

Le constat actuel

Le chasseur gestionnaire doit effectivement contrôler la gestion des populations pour limiter les dégâts. D'autre part, une absence de vieillissement des populations est constatée actuellement. On prélève actuellement des gros sangliers plutôt que des vieux sangliers et les « beaux trophées » n'existent plus. Aujourd'hui, 97 % des mâles et 93 % des femelles prélevés à la chasse ont moins de 3 ans.

Quelle est la situation actuelle ?

En pratique, les directeurs de chasse recommandent très fréquemment les consignes suivantes :

- tirs des animaux de moins de 50 ou 60 kg poids plein,
- tirs des mâles identifiés, quel que soit leur poids.

On peut donc s'interroger sur les conséquences de ces consignes :

- quelles sont les conséquences d'une limite de poids sur l'évolution d'une population (diminution, maintien, augmentation) ?
- quelles sont les conséquences d'un tir du mâle identifié quand on connaît les difficultés de l'identification (laies prélevées par erreur, absence de vieillissement des populations, absence de variété génétique, disparition des matriarches participant à la structure sociales des populations).

Quelles consignes de tir selon François Magnien ?

Le principal résultat de ces statistiques était de définir les seuils pour diminuer, maintenir ou augmenter une population. En résumé, l'autorisation des moins de 66 kg poids vif réduit les futurs marcassins et peut être considérée comme une politique de contrôle des effectifs. Avec une limite inférieure à 66 kg poids vif, nous arrivons dans une politique d'augmentation des effectifs. Inversement, avec une limite

supérieure à 66 kg poids vif, nous arrivons dans une politique de diminution des effectifs (cas du tir des mâles identifiés qui sont souvent des laies !).

Ces consignes permettent de préserver les vieux sangliers : les laies, bien sûr, qui sont souvent tirées suite à une erreur d'identification, dont le rôle est primordial pour la structure des compagnies, la synchronisation des oestrus... et aussi des vieux sangliers que malheureusement nous ne voyons plus que sur des peintures des siècles derniers.

Ces consignes de tir permettent aussi, par l'intermédiaire de la préservation des laies, de contribuer à la structure sociale des populations et d'éviter l'éclatement des compagnies en cellules individuelles qui feront des dégâts en plaine.

Cet ouvrage très intéressant est conseillé à tous les chasseurs. Il comporte bien sûr des statistiques très intéressantes mais aussi des anecdotes excellentes ! Nous vous en recommandons la lecture. Le livre est disponible en librairie et sur internet, Editions Crépin-Leblond, 192 pages, 26,90 €, crepin-leblond.fr.

Matthieu COUSTY, responsable communication ADCGGO et Daniel BOUVE, Vice-Président ADCGGO

SONDAGE SUR L'ORGANISATION DE LA CHASSE EN BATTUE DANS L'ORNE

Introduction

Le grand gibier est majoritairement chassé en battue sur le territoire français. Quelques disparités sont cependant présentes selon les régions. Cette chasse sociale possède une organisation particulière. L'objectif de ce sondage est d'analyser les attentes des participants lors des journées de battue dans la région Normandie.

Méthodes

Les présidents des Associations Départementales affiliées à l'ANCGG ont reçus préalablement un questionnaire préparé. Trois départements ont répondu favorablement (Calvados, Orne, Seine-Maritime). Les questionnaires ont ensuite été envoyés par voie électronique aux adhérents à l'aide de l'application Google Forms. Les réponses étaient anonymes. Pour obtenir des résultats les plus significatifs possibles sur la chasse organisée en milieu forestier, ce sondage a été réservé aux participants à des journées de battues dans un territoire boisé de plus de 10 ha.

Résultats

Le taux global de réponse était de 52 %. Au total, 143 réponses ont été obtenues. La répartition par département était la suivante :

- 14 (Calvados) : 32,2 % des réponses,
- 61 (Orne) : 34,3 % des réponses,
- 76 (Seine-Maritime) : 33,6 % des réponses.

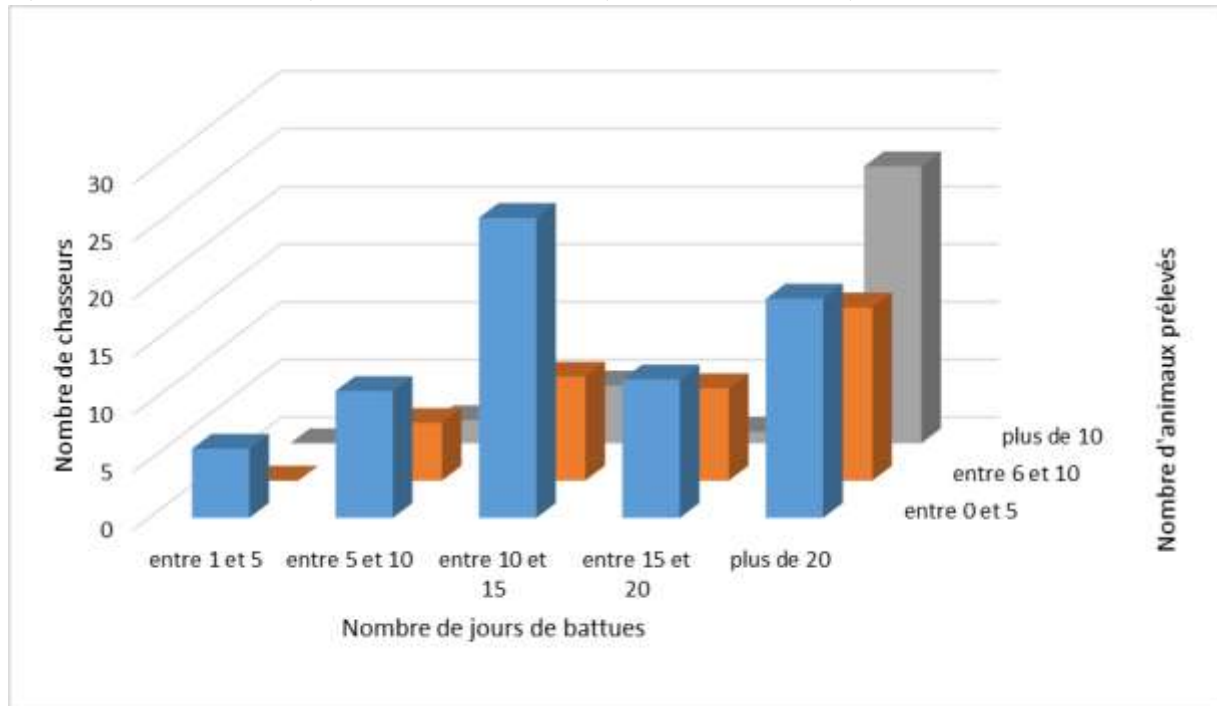
A combien de journées de battues participez-vous en moyenne par saison ?

	tous	61 (Orne)
entre 1 et 5	4,2 %	4,3 %
entre 5 et 10	12,6 %	13,0 %
entre 10 et 15	28,0 %	26,1 %
entre 15 et 20	14,7 %	13,0 %
plus de 20	40,6 %	43,5 %

Combien d'animaux prélevez-vous en moyenne par saison ?

	tous	61 (Orne)
entre 0 et 5	51,7 %	63,0 %
entre 6 et 10	25,9 %	17,4 %
plus de 10	22,4 %	19,6 %

Influence du nombre de jours de battues sur la quantité d'animaux prélevés :



RENDEZ-VOUS ET CONSIGNES

Considérez-vous que donner les consignes chaque matin est important ?

	tous	61 (Orne)
oui	99,3 %	100 %
non	0,7 %	0 %

Pensez-vous qu'un plan du territoire avec ses limites est utile ?

	tous	61 (Orne)
oui	95,1 %	93,5 %
non	4,9 %	6,5 %

Pensez-vous que désigner des chefs de lignes est utile ?

	tous	61 (Orne)
oui	99,3 %	100 %
non	0,7 %	0,0 %

Pensez-vous que l'organisation en équipe (qui est la même tout au long de la saison) est utile ?

	tous	61 (Orne)
oui	73,4 %	67,4 %
non	26,6 %	32,6 %

Quelle est selon vous la meilleure méthode d'attribution des postes ?

	tous	61 (Orne)
par tirage au sort	67,8 %	50,0 %
à tour de rôle	20,3 %	30,4 %
autre	11,9 %	19,6 %

Pensez-vous que désigner un chef de traque est utile ?

	tous	61 (Orne)
oui	95,8 %	91,3 %
non	4,2 %	8,7 %

Quelle est selon vous la durée optimale d'une traque ?

	tous	61 (Orne)
moins d'une heure	14,7 %	23,9 %
1 à 2 heures	75,5 %	76,1 %
plus de 2 heures	9,8 %	0,0 %

REPAS

Quel est selon vous le meilleur moment pour le repas ?

	tous	61 (Orne)
le midi entre deux traques	25,2 %	34,8 %
le matin avant la chasse	12,6 %	15,2 %
le soir après la chasse	50,3 %	39,1 %
le matin et le soir	11,9 %	10,9 %

Etes-vous favorable à la présence d'un bar sur le lieu de rendez-vous ?

	tous	61 (Orne)
oui	41,3 %	32,6 %
non	58,7 %	67,4 %

Que pensez-vous de la consommation d'alcool avant un acte de chasse ?

	tous	61 (Orne)
la consommation d'alcool devrait être strictement interdite	51 %	34,8 %
la consommation d'alcools « forts » uniquement (digestifs...) devrait être interdite	39,2 %	54,3 %
la consommation de tous les types d'alcool peut être autorisée	9,8 %	10,9 %

TECHNIQUES DE CHASSE

Quel type d'arme utilisez-vous (plusieurs réponses possibles)?

	tous	61 (Orne)	plus de 20 animaux
fusil	40,6 %	37,0 %	41,9 %
express	34,3 %	30,4 %	35,5 %
carabine à verrou	26,6 %	26,1 %	9,7 %
carabine linéaire	22,4 %	15,2 %	41,9 %
carabine semi-automatique	18,9 %	17,4 %	19,4 %
autre (incluant arc)	9,8 %	2,2 %	9,7 %

Qu'emmenez-vous au poste (plusieurs réponses possibles) ?

	tous	61 (Orne)	plus de 20 animaux
siège	80,4 %	71,7 %	83,9 %
filet	14,7 %	13,0 %	19,4 %
cagoule camo	33,6 %	23,9 %	29,0 %
rien de cela	16,1 %	23,9 %	16,1 %

Quelle munition utilisez-vous sur le chevreuil ?

	tous	61 (Orne)
balle de carabine ou de fusil	77,8 %	76,1 %
plombs	3,5 %	2,2 %
les deux	18,1 %	21,7 %

GESTION DE LA VENAISON

Quelle est selon vous la meilleure méthode de distribution de la venaison ?

	tous	61 (Orne)
vente à un marchand	6,3 %	0,0 %
distribué équitablement à tour de rôle	82,6 %	91,3 %
distribuée par tirage au sort	10,4 %	8,7 %

Discussion

La première limite de ce sondage est le nombre de réponses. Il est certes élevé pour un petit nombre d'associations départementales mais est bien sûr faible comparativement au nombre de chasseurs ayant une validation grand gibier dans ces mêmes départements. De plus, une grande majorité des réponses proviennent de personnes titulaires du Brevet Grand Gibier. Leur formation et leur vision de la chasse du grand gibier peut donc avoir une influence sur les réponses. Pour l'ensemble des réponses, il existe peu de variations entre les départements.

Nombre de jours et prélèvements

Le nombre de jours de battues et le nombre d'animaux prélevés sont très variables selon les participants. Toutefois, on remarquera qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre de jours de battues et le nombre d'animaux prélevés (voir graphique correspondant). Il y a quasiment autant de personnes chassant plus de 20 jours par an qui prélèvent moins de 5 animaux que plus de 10. Cela soulève la grande problématique de l'efficacité des battues comme de l'efficacité du tireur. Le nombre d'animaux prélevés par battue est probablement très variable.

Rendez-vous et consignes

On constate qu'une bonne organisation est une attente des participants : consignes chaque matin, existence d'un plan du territoire, présence de chefs de lignes, présence d'un chef de traque. Une majorité souhaite également fonctionner en équipes pour faciliter l'organisation (73,4 %). Le tirage au sort des postes, souhaité par 67,8 % des répondants, est la préférence pour l'attribution des postes mais ne semble pas faire l'unanimité. Une durée de traque de 1 à 2 heures semble la plus appréciée pour 75,5 % des participants.

Repas

Une préférence semble aller pour un repas le soir pour 50,3 % des participants. La consommation d'alcool avant un acte de chasse concerne les participants : 58,7 % des

participants ne sont pas favorables à la présence d'un bar sur le lieu de rassemblement. De plus, 51 % sont pour une interdiction complète de la consommation d'alcool avant un acte de chasse et 39,2 % des participants sont pour une interdiction des alcools « forts ». Ces deux points font que les présidents de chasse pourraient prendre des mesures plus strictes sur la consommation d'alcool sans nécessairement déplaire à la majorité des actionnaires.

Techniques de chasse

Il existe une grande variabilité pour les armes utilisées et de nombreux participants possèdent plusieurs armes pour la chasse du grand gibier, y compris chez les personnes prélevant plus de 20 animaux. Par contre, par rapport aux autres armes, les carabines linéaires sont plus utilisées chez les personnes prélevant plus de 20 animaux comparativement à la population globale (41,9 % contre 22,4 %). A l'inverse, les carabines à verrou sont moins utilisées chez les personnes prélevant plus de 20 animaux comparativement à la population globale (9,7 % contre 26,6 %).

Le siège semble être sans surprise l'accessoire indispensable pour 80,4 % des participants. Les accessoires de camouflage (cagoule et filet) semblent moins populaires. Ils ne sont pas plus utilisés chez les personnes prélevant plus de 20 animaux comparativement à la population globale.

Bien que non obligatoire dans les départements, le tir uniquement à balle du chevreuil semble heureusement bien accepté avec 77,8 % des participants tirant le chevreuil uniquement à balle. Uniquement, 3,5 % des participants utilisent uniquement le plomb pour le tir du chevreuil.

Gestion de la venaison

La distribution équilibrée est la plus appréciée pour la distribution de la venaison pour 82,6 %.

Conclusion

Bien que ce sondage présente des limites sur le nombre de réponses et sur la population ayant participé, les attentes des participants aux journées de battue semblent mieux ciblées.

Remerciements

Les auteurs remercient l'ensemble des participants pour le temps consacré pour répondre à ce questionnaire.

Matthieu Cousty, responsable communication ADCGGO

UNE NOUVELLE METHODE POUR L'EPREUVE PRATIQUE « TIR » DU BREVET GRAND GIBIER : LE CYNÉTIR

Le CynéTir est un simulateur de tir à balles réelles dans une salle de projection de 250 m². A la différence du Cinématir (tir virtuel au laser), ce stand vidéo permet de tirer avec sa propre carabine sur de véritables actions de chasse filmées dans la nature ou sur des images numériques représentant différents grands animaux qui simulent la chute lorsqu'ils sont touchés. Le système permet une vérification immédiate du résultat après chaque tir. Le CynéTir est devenu une méthode efficace pour l'entraînement au tir pour la chasse du grand gibier. Six installations sont actuellement présentes en France.

La mise à jour récente par la société allemande réalisant l'installation et la maintenance du système inclut un module spécifique pour le Brevet Grand Gibier. C'est avec Hugues, moniteur de tir à l'armurerie Riffaut à Orbec (14), que nous découvrons ce module.

Présentation du module

A première vue, tout est similaire aux séances sur stand de tir à ciel ouvert. Nous retrouvons la cible sanglier déposée par l'ANCCG. Un écran pour le tir sur cible fixe et un écran pour le tir sur cible mobile sont présents. Un avantage majeur est que la numérisation inclut la correction de la taille du sanglier selon l'épreuve (rappelons que le tir sur cible fixe se réalise à 30 m et que le tir sur cible mobile se réalise à 25 m). Cela permet au candidat de rester au même endroit et de limiter tout déplacement et matérialisation de la position du candidat durant les deux parties de l'épreuve. Les armes restent posées sur le meuble quand elles ne sont pas utilisées.



Position de la zone de tir et de l'écran. La taille de la cible varie pour simuler les distances de 30 m pour la cible fixe et 25 m pour la cible mobile.

Tir sur cible fixe

Quatre cibles apparaissent sur les écrans et peuvent être utilisées de manière indépendante. Cela permet donc à 4 tireurs de s'exercer de manière simultanée. L'écran de contrôle permet de voir le résultat du dernier tir et la somme des points obtenus pour les 5 tirs. La zone dans laquelle le tir a été réalisé puis le point d'impact se colorent de manière temporaire. Un rapport avec les 5 tirs peut être édité et imprimé pour chaque tireur.



Exemple d'écran pour la cible fixe : 4 tireurs peuvent s'exercer simultanément.

Tir sur cible roulante

Pour cette épreuve, bien évidemment, un seul tireur peut s'exercer. La zone dans laquelle le tir a été réalisé se colore de manière temporaire sur une autre cible modèle. Un rapport avec les 5 tirs peut être édité et imprimé. Il est également possible de revoir le point d'impact avec un grossissement.



Exemple d'écran sur cible mobile : il est possible de revoir les points d'impact de chaque tir.

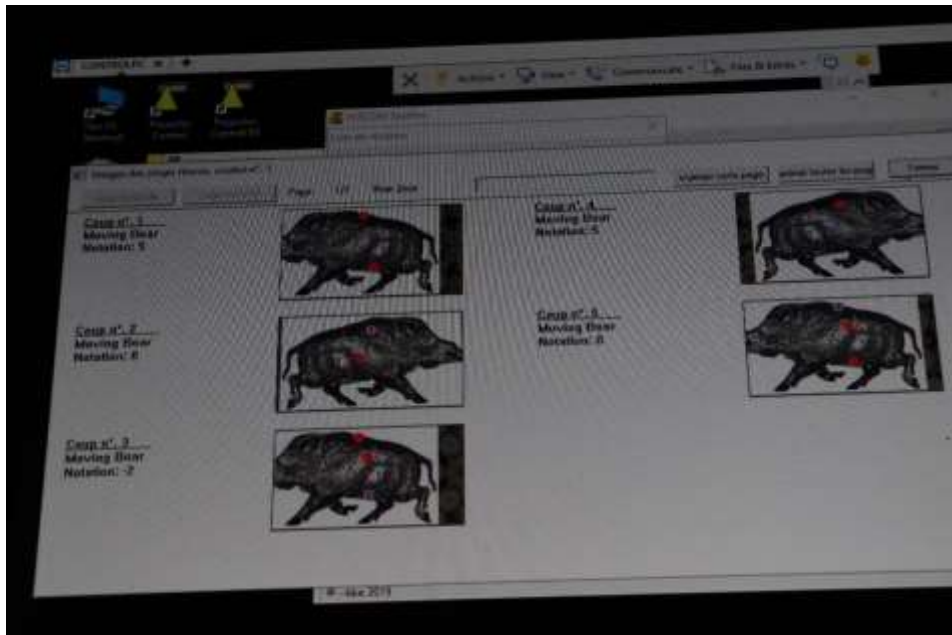
Avantages et inconvénients

Plusieurs avantages majeurs sont rapidement observés :

- la correction de taille du sanglier selon les épreuves permet de gagner du temps en évitant la mise en place de l'épreuve et améliore la sécurité en limitant les déplacements des tireurs ;
- l'avantage majeur du CynéTir par rapport au sanglier courant est de voir immédiatement, sans se déplacer, le résultat de chaque tir. Cela permet également un gain de temps ;
- l'analyse du point d'impact par l'ordinateur est précise et impartial et ne donne pas sujet à discussion dans le contexte d'un examen ;
- le tireur et l'examineur peuvent conserver une trace précise avec chaque tir pour l'épreuve.

Compte-tenu du fonctionnement de ce système, il est possible de faire passer 8 personnes par heure que ce soit pour l'entraînement ou l'examen. Plus de tirs sont réalisés lors des séances d'entraînement que lors de l'examen mais il est raisonnable de prévoir plus de temps lors des examens pour prendre en compte le stress.

Le premier inconvénient est le prix pour la réservation de la salle de CynéTir. Cela est toutefois relatif car le fait de pouvoir faire passer 8 candidats par heure minimise le coût par participant. La réservation par plusieurs personnes (covoiturage) est nécessaire pour diminuer le coût d'une séance (à titre d'information, le prix pour la réservation d'une heure à l'armurerie Riffaut est de 120 € HT). L'enregistrement du swing du tireur n'étant pas pris en compte, il est assez difficile de travailler sur le perfectionnement de la visée sans un accompagnateur observateur et averti.



Fiche récapitulative récapitulant une série de 5 tirs et la position successive des points d'impact. Le juge informatique est impartial !

Remerciements :

Hugues, moniteur de tir à l'Armurerie Riffaut, 1 rue de Basse Franconie, 14290 Orbec et Laurent Riffaut.

Matthieu Cousty, responsable communication ADCGGO

LE COIN DU BREVET GRAND GIBIER

Les séances de formation se poursuivent pour la session 2019 du Brevet Grand Gibier. Cette année, 32 candidats ont pris part à la formation qui se déroule à Tourouvre. L'épreuve pratique a été organisée. Les 22 candidats qui se sont présentés à l'épreuve Tir ont été admis. Les résultats de cette épreuve sont remarquables cette année : 9 ont obtenu un score de 25/25 à une deux épreuves (7 sur cible fixe et 2 sur cible mobile). Deux

candidats ont obtenus la note globale de 48/50 et huit ont obtenu une note supérieure ou égale à 40/50. Les séances d'entraînement par le moniteur de tir formé par l'ANCGG, Philippe Guyot ont porté leurs fruits. Pour l'épreuve pratique Vénérie, 5 candidats ont été admis.

L'épreuve théorique au lieu le 29 juin. Bon courage à tous les candidats.

Jean MANGEON, Responsable Brevet Grand Gibier

Pour tout renseignement sur le Brevet Grand Gibier, s'adresser au responsable ADCGGO :
Jean MANGEON - La Charbonnerie - 61190 TOUROUVRE - 06 80 32 71 11 -
jean.mangeon@wanadoo.fr

LES PETITES ANNONCES

La rubrique des petites annonces (actions, matériel...) est accessible gratuitement aux adhérents de l'ADCGGO à jour de cotisation. Vous pouvez faire parvenir vos annonces par mail : adccggorne@orange.fr

Cotateur trophée de cerf :

Stéphan LEVOYE - 02 33 38 19 49

Conducteurs de chien de sang :

M. DUVAL-DESTIN – responsable départemental - 06 71 52 34 16

Jean THOMANN - Roullée (72) - 02 43 34 30 85 / 06 28 29 88 14

Philippe HACQUARD - Bacqueville (27) - 02 32 49 16 34 / 06 82 74 03 37

Hervé MOULINET - St Pierre des N.(53) - 02 43 00 77 21 / 06 86 49 19 94

Hubert NACHURY - Auteuil (60) - 03 44 48 93 92 / 06 85 11 26 53

Gérard MARKARIAN - Lèves (28) - 02 37 21 44 79 / 06 80 40 56 18

Jean-François BEAUMONT - Pouvrai (61) - 06 87 74 36 85

Claude SERR - St Martin du V. B. (61) - 09 79 51 08 71 / 06 08 51 46 56

Consulter la plaquette de la FDC ou l'application pour Smartphone pour obtenir la mise à jour de la liste.